



## Aïe, j'ai une mycose de l'ongle du pied!

Pour traiter ce genre d'infection, mieux vaut être patiente

**Au préalable.** Munie de l'ordonnance du dermatologue, on se rend dans un laboratoire d'analyses où officie un médecin biologiste formé à la pratique de ce diagnostic spécifique. Ça peut faire un peu mal, mais ça permet de vérifier qu'il s'agit bien d'une mycose et d'en identifier la bactérie.

**Quel traitement ?** Le vernis antifongique suffit rarement. On prend un antibiotique antifongique par voie orale dans l'un des cas suivants : si les deux-tiers de l'ongle sont atteints, si les bords extérieurs le sont, si la mycose a atteint la matrice, sous la peau, à la base de l'ongle. Le traitement (remboursé), prescrit par le dermatologue, dure de 3 à 9 mois. On lime, on coupe et on passe des vernis antifongiques (remboursés aussi) qui, eux, agiront par voie externe. Et on poudre toutes ses chaussures à l'antifongique, pour ne pas risquer la réinfection.

**Peut-on la soigner sans médoc ?** L'homéopathie n'est pas adaptée. Un nouveau laser, le PinPointe de Cynosure, donne de bons résultats, sans douleur en 30 minutes (à partir de 180 €, non remboursés). Il peut aussi compléter un traitement par voie orale qui n'a pas fonctionné. L. B. MERCI À MARIE-ESTELLE ROUX, DERMATOLOGUE